

CONTACT

MAGAZINE MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAILLARD

N°130 / **JUIN 2025**



CONSEIL DES ENFANTS :

UN ENGAGEMENT CITOYEN



PARC DE LA KAMOURASKA :
un nouvel espace vert en ville.



UNE NOUVELLE SAISON
culturelle étincelante.



BUDGET 2025 :
maintenir l'investissement
et maîtriser les dépenses.

ESPACE LOUIS SIMON

SURPRISES MAGIQUES !

DAVID COVEN AVEC LIOO ET KRISTOF

VEN **27 JUIN 2025 À 20H**

Présentation de la
saison culturelle
25/26 !

Spectacle offert
par la ville pour
la clôture de la
saison culturelle !



RETOUR EN IMAGES.....	4
L'ÉDITO DU MAIRE.....	5
VIE DE LA COMMUNE.....	6
SÉCURITÉ.....	8
ENVIRONNEMENT.....	9
FINANCES.....	10
ACTION SOCIALE.....	12
JEUNESSE.....	14
ÉVÉNEMENTS.....	16
CULTURE.....	17
SPORT.....	18
ÉTAT CIVIL.....	19
AGENDA.....	20
TRIBUNE POLITIQUE.....	22

RETOUR EN IMAGES

- 1 VŒUX DU MAIRE
- 2 GAILLARD FÊTE NOËL
- 3 REMISE DU PERMIS PIÉTON
- 4 CRÛCHE : LECTURE INTERGÉNÉRATIONNELLE
- 5 PLANTATION CIMETIÈRE
- 6 SAISON CULTURELLE : CATHERINE LARA, GUILLERMO ET LE CAKE AUX OLIVES
- 7 SIGNATURE DU CONTRAT D'ENGAGEMENT QUARTIER 2030



L'ÉDITO

**DU MAIRE
ANTOINE
BLOUIN**



CHÈRES GAILLARDINES, CHERS GAILLARDINS,

Notre ville traverse actuellement des moments difficiles en matière de sécurité. Ces situations préoccupantes suscitent à juste titre inquiétudes et interrogations. Je tiens à vous assurer que les élus et les services municipaux sont pleinement mobilisés. Face à ces enjeux, nous faisons preuve de la plus grande vigilance et d'une réactivité constante. Un travail étroit et régulier est mené avec la Préfecture, les services de l'État et la police. Nous continuerons à tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité et la tranquillité de chacune et chacun.

Nous tenons néanmoins à poursuivre les transformations en ville afin de répondre à vos besoins. Cette année, plusieurs projets d'envergure sont lancés, à l'image de celui de la création du parc de la Kamouraska. Véritable poumon vert au cœur de la ville, ce nouvel espace sera un lieu de détente, de convivialité et de loisirs pour toutes et tous. Il viendra enrichir notre cadre de vie, en offrant un endroit où se retrouver, se ressourcer et profiter de la nature, tout en s'intégrant parfaitement au quartier. Ce parc est conçu pour répondre aux besoins de chacun, qu'il s'agisse des familles, des sportifs ou des amoureux de la nature.

Dans cette logique d'amélioration du cadre de vie, nous avons aussi mis en place des travaux importants dans nos écoles. Les toilettes des écoles des Voirons et du Châtelet seront prochainement mises en conformité. Tout comme nos écoles, nos équipements sportifs nécessitent également des améliorations. C'est pourquoi nous avons décidé de procéder au renouvellement du terrain synthétique de football. Ce projet de rénovation inclut le remplacement du terrain et de la couche de drainage pour garantir des conditions de jeu agréables et conformes aux exigences actuelles. Cet investissement permettra à nos sportifs, aux écoles et au collège de la ville de bénéficier d'un espace adapté à leurs besoins.

La propreté de notre ville est aussi une priorité. Le dépôt sauvage de déchets est un problème récurrent qui perturbe non seulement notre environnement, mais aussi notre salubrité. Pour y remédier, le Conseil municipal a décidé d'instaurer des amendes administratives. Au-delà de la sanction, cette mesure vise à préserver la propreté de notre commune et à réduire les coûts supplémentaires que ces incivilités génèrent pour la collectivité. Dans le même esprit, et dans le but d'améliorer l'environnement autour de nos écoles, le Conseil des enfants a lancé un projet de zones sans tabac. Cette initiative vise à protéger les enfants du tabagisme passif en créant des espaces plus sains autour des établissements scolaires, de la crèche et du centre de loisirs. Un arrêté a été pris en ce sens.

Enfin, nous l'évoquions dans le numéro précédent, un autre projet d'envergure concerne l'aménagement du secteur des Feux Follets. Les choses ont bien progressé car nous avons lancé les appels d'offres pour la concession d'aménagement, et le dossier de demande d'utilité publique est désormais déposé. Je me réjouis de voir ce projet avancer car il va permettre de transformer fondamentalement ce secteur de la ville.

L'été est déjà presque installé. Alors je vous souhaite, avec quelques jours d'avance, une belle saison estivale placée, je l'espère, sous le signe de la détente et de la convivialité.

“LES FEUX FOLLETS-LIBÉRATION” : CAP SUR LA PHASE PRÉ-OPÉRATIONNELLE



Après une concertation publique qui s'est tenue en septembre/octobre 2024, le projet urbain « Les Feux Follets-Libération » entre actuellement dans une phase pré-opérationnelle avec des études techniques et urbaines prévues jusqu'en 2026.

Le 16 décembre 2024, le Conseil municipal a validé le bilan de la concertation, donnant le coup d'envoi des actions préparatoires pour la mise en œuvre technique de l'opération. En janvier 2025, une enquête sociale a ensuite été menée auprès des habitants de la copropriété

« Les Feux Follets » pour élaborer une stratégie de relogement. Un dossier de demande de déclaration d'utilité publique (DUP) a été déposé auprès du préfet de la Haute-Savoie en avril 2025 afin d'obtenir une qualification « d'intérêt général » du projet et la possibilité d'une acquisition intégrale de la copropriété par la commune de Gaillard. Une enquête publique recueillera ensuite les avis des habitants au cours de l'année.

Parallèlement, une consultation a été lancée depuis le printemps pour sélectionner un aménageur chargé de la conception et de la réalisation du projet. Son lauréat sera désigné d'ici fin 2025 / début 2026, alors que la décision préfectorale sur la DUP sera rendue en parallèle. Si toutes les étapes se déroulent comme prévu, les premiers travaux pourraient être envisagés en 2027 sur le site « Libération ». Cet ambitieux projet d'ensemble vise à transformer durablement le cadre de vie des habitants tout en favorisant un urbanisme moderne et harmonieux. La ville poursuivra l'implication des citoyens à chaque étape de son avancement.

COMMERCES : LE RÔLE DE LA VILLE DANS LA GESTION DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

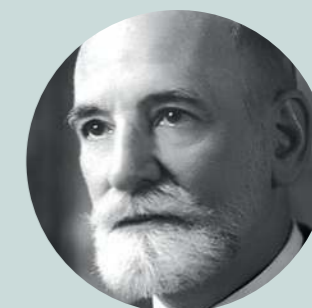
L'essor du commerce local est essentiel à la dynamique d'une ville, mais son développement ne peut se faire sans une gestion attentive, notamment pour éviter les dérives et garantir un équilibre dans l'offre commerciale. À Gaillard, la municipalité joue un rôle stratégique dans l'accompagnement des commerces, bien que n'ayant pas de compétence directe pour autoriser ou interdire l'ouverture de commerces. Comment la ville intervient-elle alors dans l'installation de nouvelles activités et quels sont les outils légaux dont elle dispose pour préserver sa politique commerciale ?

En utilisant des outils comme le droit de préemption renforcé, la municipalité veille aux transactions impliquant des locaux commerciaux et peut acheter le local pour y installer un commerce plus adapté. Tout en respectant la liberté d'entreprendre, l'objectif est de limiter la concentration

excessive de certains types de commerces, dans les domaines de la coiffure par exemple, de la boucherie, des soins du corps ou des épiceries de nuit.

La ville peut également intervenir sur les baux commerciaux ou les fonds de commerce. Si un commerce est vendu ou loué, la municipalité peut, moyennant une compensation financière, se substituer à l'acquéreur et chercher un repreneur correspondant mieux aux objectifs commerciaux de la ville.

Ces outils permettent à la ville de Gaillard de favoriser une mixité commerciale, d'éviter le mono-commerce et de promouvoir des activités diversifiées et équilibrées, en harmonie avec les besoins des quartiers. C'est en ce sens que la municipalité joue un rôle clé dans le développement économique local tout en préservant la qualité de vie des habitants.



Dans ma rue...
RENÉ CASSIN
(1887-1976)

Figure majeure du droit international et des droits humains, René Cassin est l'artisan de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention européenne des droits de l'Homme. Mobilisé en 1914 et grièvement blessé, il se consacre ensuite à la défense des anciens combattants et à la promotion de la paix. En 1940, refusant l'armistice, il rejoint De Gaulle à Londres, un engagement qui lui vaut une condamnation à mort par le régime de Vichy. Il contribue à la fondation de l'UNESCO et préside la Cour européenne des droits de l'homme. Lauréat du Prix Nobel de la Paix en 1968, Grand-Croix de la Légion d'honneur et compagnon de la Libération, il repose au Panthéon depuis 1987, en hommage à son combat pour la dignité humaine.

REMISE EN VALEUR DU LAVOIR DE BAS-VERNAZ : UN PROJET COLLABORATIF



Le Lavoir de Bas-Vernaz bénéficie d'une série de travaux de restauration grâce à un partenariat entre la municipalité et l'Association des Riverains de Vernaz Arve et Foron (ARVAF).

Durant l'automne, l'ARVAF a nettoyé les abords fortement embroussaillés et cet hiver, la commune a entrepris des travaux de réparation de la toiture et de la charpente.

Ce printemps, une équipe municipale viendra repeindre les boiseries afin de redonner au lavoir son éclat d'antan.

Pour apporter une touche printanière à ce projet, la ville a proposé à l'ARVAF de lui fournir des plantes afin d'embellir les abords du lavoir.

Ce projet de valorisation du patrimoine est un bel exemple de coopération locale, visant à préserver et à embellir cet élément historique au cœur de la commune.

PATRIMOINE DE LA VILLE : APPEL À INFORMATIONS

La ville lance un appel à toute personne pouvant fournir des renseignements pour retracer l'histoire et les modalités d'acquisition de l'abreuvoir situé au Pavillon Stéphane Hessel ainsi que du pressoir du champ de foire. Témoins du passé de la commune, ces éléments suscitent un intérêt certain dans le cadre des actions de valorisation du patrimoine. Par ailleurs, la ville souhaite recueillir des informations sur les sculptures présentes à l'école des Voïrons : origine, auteur et histoire.

Toute personne disposant de documents, de témoignages ou de connaissances à ce sujet est invitée à écrire à : nadege.anchisi@gaillard.fr

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Adopté le 3 mai 2010, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Gaillard doit être actualisé pour intégrer les évolutions législatives et réglementaires, ainsi que l'approbation du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et du programme local de l'habitat (PLH) d'Annemasse Agglo. Si des modifications sectorielles sont actuellement en cours, sa révision générale est indispensable pour assurer la cohérence du document face aux

transformations urbaines et sociétales. Débutée en 2023, cette révision est actuellement en phase d'actualisation du diagnostic territorial de la commune. Un nouveau PLU révisé pourrait voir le jour d'ici 2026 afin d'adapter le développement de la ville aux enjeux d'aménagement, de transition énergétique et de cadre de vie. Gaillard continue ainsi de préparer son avenir avec une vision durable et moderne de son développement territorial.

TRAVAUX DES RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES ET USÉES : UNE MISE EN CONFORMITÉ NÉCESSAIRE

L'automne dernier, la ville de Gaillard a lancé des travaux en vue de moderniser ses infrastructures et de séparer les eaux pluviales des eaux usées, conformément à la loi sur l'eau. La première phase a concerné plusieurs sites clés, dont le centre technique municipal, celui des espaces verts et la rue Jean Moulin. Des travaux complémentaires sont prévus en 2025

pour l'accessibilité de bâtiments comme l'école du Châtelet et l'Espace Louis Simon.

Ces efforts reflètent l'engagement de la ville en faveur de la gestion des eaux, de la préservation des ressources en eau et de la modernisation des infrastructures.

NOUVELLES LIMITATIONS DE VITESSE DANS LA COMMUNE

Dans le cadre de sa politique de sécurité routière, la municipalité a décidé une nouvelle réglementation visant à réduire la vitesse de circulation sur l'ensemble de la commune. L'objectif est d'améliorer la sécurité de tous les usagers, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons.

C'est ainsi que la vitesse est désormais limitée à 30 km/h dans toutes les rues de la commune, à l'exception des axes suivants où la limitation restera fixée à 50 km/h : la rue de l'Industrie (à l'exception du tronçon situé entre le rond-point

« Bayer » et celui du Cours de la République), la route de Zone et la rue d'Arve.

Autre nouveauté : la création de deux zones de rencontre, où la vitesse maximale autorisée sera abaissée à 20 km/h. Ces zones partagées, où piétons et véhicules cohabitent dans un espace apaisé, seront situées :

- entre le n°21 de la rue du 18 Août et l'intersection avec la rue des Vignes,
- entre le n°1 de la rue du 18 Août et l'intersection avec la rue du Château.

Ces mesures s'inscrivent dans une démarche globale de sécurisation des déplacements et d'amélioration du cadre



de vie. Des panneaux de signalisation sont en cours d'installation pour accompagner les usagers dans cette transition.

DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS : UN PROBLÈME DE SALUBRITÉ PUBLIQUE

Comme de nombreuses autres communes, la ville de Gaillard est confrontée à un phénomène de plus en plus préoccupant : les dépôts sauvages de déchets. Ces actes d'incivilité, où des encombrants, des sacs poubelle et des cartons sont régulièrement abandonnés sur la voie publique, perturbent la salubrité de la ville et engendrent des coûts supplémentaires pour la collectivité.

Ce phénomène devient un véritable fléau pour la municipalité. Que ce soit sur les trottoirs, dans les espaces publics ou même à proximité des conteneurs de déchets, des objets volumineux et des sacs poubelle sont fréquemment retrouvés abandonnés. Les effets sont multiples : mauvaises odeurs, nuisances visuelles et une potentielle contamination des espaces publics.



Outre les désagréments pour les résidents, ces actes ont un coût direct pour la municipalité car le ramassage des déchets abandonnés nécessite des interventions régulières des services municipaux de propreté.

Face à cette situation, la municipalité a décidé de prendre des mesures fermes. Lors du Conseil municipal du 3 mars 2025, les élus ont voté l'instauration d'une amende administrative spécifique, visant à sanctionner le dépôt de déchets sauvages. Au-delà de la sanction pénale, la nouvelle mesure met l'accent sur une responsabilité financière accrue pour les contrevenants : les frais de nettoyage seront désormais imputés directement aux auteurs des dépôts. L'amende administrative, dont le montant varie en fonction de la nature et de la quantité des déchets déposés, peut atteindre jusqu'à 14 000 € pour les dépôts de produits dangereux.



Par cette action, la ville souhaite non seulement réprimer les actes d'incivilité, mais aussi sensibiliser les habitants à la nécessité de respecter l'environnement. La propreté d'une ville est l'affaire de tous, et il est essentiel que chacun prenne conscience de son rôle dans la préservation de l'espace public.



PARC DE LA KAMOURASKA : UN NOUVEL ESPACE VERT AU CŒUR DE LA VILLE

La ville s'engage en faveur de l'amélioration du cadre de vie avec la création d'un nouveau parc. Pensé comme un véritable poumon vert, il vise à offrir aux habitants un espace fonctionnel, naturel et convivial, adapté aux besoins de tous et s'intégrant harmonieusement au quartier.

L'histoire de ce parc débute en 2023 avec une étude qui a permis de poser les bases du projet en tenant compte des besoins du site et de ses environs. L'objectif est clair : ouvrir le site sur le quartier, préserver son caractère boisé et créer des espaces adaptés aux usages de chacun. Ainsi, le parc s'articulera autour de trois grands pôles : un espace

naturel arboré qui accueillera des zones de détente et de jeux, une zone dédiée aux activités sportives de plein air (fitness, workout, etc.) dans un cadre accessible à toutes les générations et un lieu de convivialité aménagé pour accueillir des manifestations qui renforceront le lien social.

L'un des points centraux du projet est la préservation des arbres, élément clé de l'identité du parc. Une expertise a permis de diagnostiquer l'état du patrimoine végétal et d'identifier les arbres nécessitant des soins particuliers. Les essences choisies pour de nouvelles plantations viendront renforcer la biodiversité et offrir des îlots de fraîcheur aux visiteurs.

Ce projet, issu d'une concertation avec les habitants, est mené en partenariat avec Annemasse Agglo, Haute-Savoie Habitat et le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents, a été co-construit avec les habitants et les associations locales. Les travaux se poursuivront tout au long de l'année 2025 pour une ouverture prévue en fin d'année.



Vieux de 200 ans, le cèdre emblématique du parc a été fragilisé par une tempête en novembre 2024. Malgré l'attaque d'un champignon, les soins apportés devraient lui permettre de perdurer encore plusieurs années.



TRAVAUX FORESTIERS HIPPIEMOBILES DES BOIS DE VERNAZ

La forêt communale des Bois de Vernaz est un espace naturel précieux qui se régénère malgré les aléas climatiques. Touchés par la chalarose, un champignon parasitaire, de nombreux frênes ont montré des signes de dépérissement. Pour assurer la sécurité et valoriser leur bois, leur exploitation a été entreprise cet hiver.



Afin de limiter l'impact sur le sol et la biodiversité, le débardage à cheval a été privilégié, renouant ainsi avec une méthode traditionnelle respectueuse de l'environnement. David Subtil, forestier du Jura, et Christophe, bûcheron de l'Aude, ont mené

cette intervention, accompagné de Max et Jupiter, deux chevaux de trait robustes et expérimentés. Dirigés avec précision en patois belge, ces derniers ont extrait les troncs sans endommager la végétation environnante, facilitant ainsi la régénération de la forêt. Les bois récoltés seront en partie destinés à la fabrication de manches des célèbres couteaux Opinel, garantissant ainsi une seconde vie de qualité à ces frênes abattus. Le reste servira de bois de chauffage. Parallèlement, les ouvriers forestiers ont dispersé en sous-bois les branchages pour favoriser la décomposition et stimuler la croissance des jeunes arbres. Dans une démarche pédagogique, les élèves de l'école des Voirons et les enfants du centre de loisirs ont pu observer le travail minutieux du bûcheronnage et du débardage, prenant conscience de l'importance d'une gestion forestière durable. Cette expérience a peut-être fait naître des vocations, tout en sensibilisant les plus jeunes à la préservation de notre patrimoine naturel.



GAILLARD PASSE AU VERT #5

La 5^e édition de « Gaillard passe au Vert » se déroulera du 29 septembre au 7 octobre. Durant cette manifestation, la ville nature et nourricière sera au cœur des festivités grâce à des animations, à des ateliers, à une conférence et à des rencontres. L'objectif est de sensibiliser et d'encourager chacun à adopter des gestes plus durables pour améliorer sa santé et protéger son environnement.

📍 Programme complet à venir sur : gaillard.fr

BUDGET 2025

UN BUDGET STRUCTURÉ ET RESPONSABLE AU SERVICE DES CITOYENS.

Le budget primitif 2025 a été élaboré pour répondre aux priorités municipales tout en garantissant l'équilibre financier de la collectivité. Il s'inscrit dans un contexte de maîtrise des dépenses, de maintien des services publics de proximité et d'investissement pour l'avenir. La fiscalité est inchangée en 2025, à l'exception de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires qui elle augmente de 0,94 points.

LE BUDGET 2025 SE PORTE À 58 494 557,60 €.

Il représente 27 026 619,95 € en section d'investissement et 31 467 937,65 € en section de fonctionnement.

Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les fournitures et prestations de services courantes pour le fonctionnement des services à la population et le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement, qui

a vocation à préparer l'avenir et qui a notamment trait au bâti, à la voirie et aux équipements de la Ville.

Le budget 2025 reflète une gestion saine, un engagement en faveur du service public et une ambition de développement maîtrisée. Il permet à la ville de poursuivre les projets structurants tout en préservant sa capacité d'autofinancement et en maintenant un endettement bas.

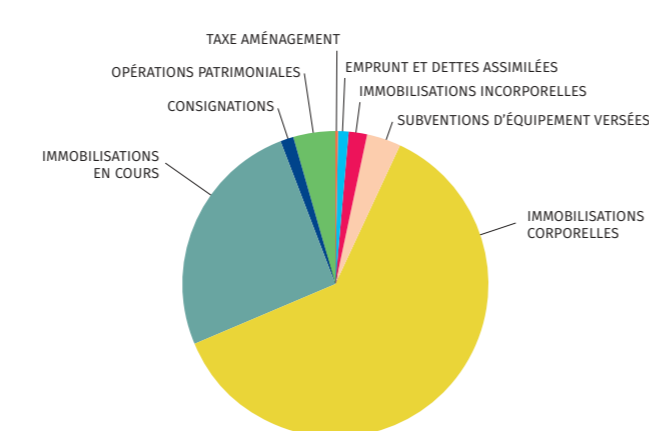
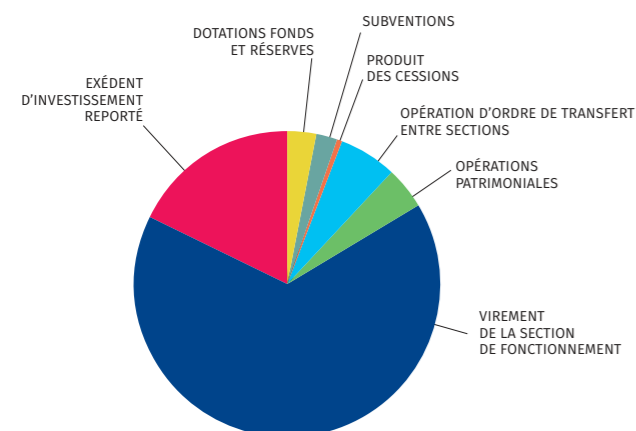
RECETTES ET DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

RECETTES D'INVESTISSEMENT BUDGET 2025 : 27 026 619,95 €

Dotations fonds et réserves	800 000 €
Subventions	600 000 €
Produit des cessions	138 460 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	1 550 000 €
Opérations patrimoniales	1 100 000 €
Virement de la section de fonctionnement	16 835 519 €
Excédent d'investissement reporté	4 496 292 €
Budgété	25 520 272 €
RAR	1 506 347 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGET 2025 : 27 026 619,95 €

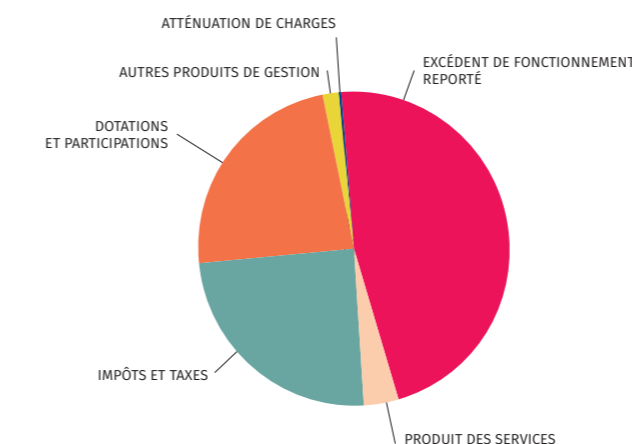
Taxe aménagement	81 000 €
Emprunt et dettes assimilées	310 000 €
Immobilisations incorporelles	538 467 €
Subventions d'équipement versées	907 091 €
Immobilisations corporelles	16 125 719 €
Immobilisations en cours	6 643 572 €
Consignations	400 000 €
Opérations patrimoniales	1 100 000 €
Budgété	26 105 850 €
RAR	920 769 €



RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

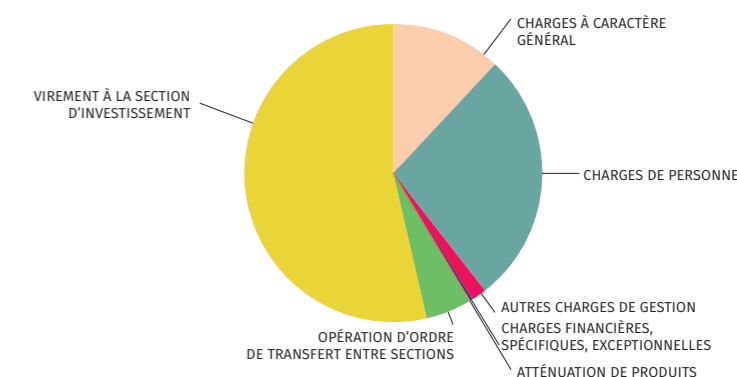
RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGET 2025 : 31 467 937,65 €

Produit des services	1 165 000 €
Impôts et taxes	7 675 000 €
Dotations et participations	7 400 000 €
Autres produits de gestion	455 000 €
Atténuation de charges	100 000 €
Excédent de fonctionnement reporté	14 672 937 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET 2025 : 31 467 937,65 €

Charges à caractère général	3 806 918 €
Charges de personnel	8 614 000 €
Autres charges de gestion	545 000 €
Charges financières	25 000 €
Charges spécifiques	10 200 €
Charges exceptionnelles	30 300 €
Atténuation de produits	35 000 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	1 550 000 €
Virement à la section d'investissement	16 851 519 €



Exemples de dépenses de fonctionnement en 2024

- VOIRIE : 684 483 €
- ESPACES PUBLICS - PROPRETÉ DEVELOPPEMENT DURABLE : 1 377 938 €
- PETITE ENFANCE : 910 341 €
- ADMINISTRATION GÉNÉRALE : 2 117 535 €
- SOLIDARITÉ : 679 571 €
- URBANISME : 403 098 €
- ENFANCE - JEUNESSE POLITIQUE DE LA VILLE : 1 754 262 €
- CULTURE - SPORTS VIE ASSOCIATIVE COMMUNICATION : 937 495 €
- SÉCURITÉ : 694 136 €
- RESTAURATION - ENTRETIEN DES LOCAUX : 820 632 €
- ÉCOLES : 1 333 785 €

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) ET L'ÉPICERIE SOCIALE DE GAILLARD

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Son rôle est d'intervenir dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions de prévention et de développement social sur la commune. Géré par un conseil d'administration présidé par le Maire, il est composé à parts égales de membres élus du Conseil municipal et de représentants de la société civile désignés par le Maire. Le CCAS joue un rôle essentiel dans le maintien du lien social et la lutte contre l'exclusion. Il intervient, en collaboration avec des structures publiques et privées, dans la mise en place de solutions adaptées pour accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches administratives et sociales, tout en offrant un soutien moral et matériel.

LE CCAS INTERVIENT SUR PLUSIEURS AXES :

- Instruction des dossiers d'aide sociale pour l'aide sociale à l'hébergement ou au maintien à domicile des personnes âgées.
- Domiciliation pour permettre aux personnes sans domicile stable de recevoir du courrier et d'accéder aux prestations sociales.
- Aides facultatives sous conditions de ressources : participation à des abonnements de transport, distribution de bons alimentaires d'urgence et aides financières étudiées au cas par cas.
- Coordination des dispositifs saisonniers : plan canicule et « Abri grand froid ».
- Organisation d'événements pour les aînés (notamment le repas annuel des seniors).
- Gestion de l'épicerie sociale communale.

UN SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

Les agents du CCAS accueillent le public du lundi au vendredi de 8 h à 12 h (de 10 h à 12 h le jeudi) et de 13 h 30 à 17 h. Ils assurent des missions d'information, d'accompagnement et de mise en relation avec d'autres partenaires comme le Pôle médico-social de Gaillard.].

Le CCAS assure également un rôle de veille sociale et de prévention. Il constitue un acteur clé dans la mise en place d'actions en faveur de l'inclusion sociale et du bien-être des habitants.

L'ÉPICERIE SOCIALE : UN ACCÈS AUX PRODUITS ESSENTIELS

Ce dispositif permet aux personnes en difficulté financière d'accéder à des produits de première nécessité à tarif réduit, et favorise une alimentation saine et équilibrée. Les distributions sont assurées avec le soutien de bénévoles de l'association Gaillard Action dont l'engagement permet d'assurer un accompagnement humain et bienveillant aux bénéficiaires. Les denrées alimentaires et les produits d'hygiène sont principalement fournis par la Banque Alimentaire de Haute-Savoie. Depuis avril 2025, un partenariat avec l'association locale « Pousses et vous », située dans la zone maraîchère de la commune, permet d'approvisionner l'épicerie en fruits et légumes frais et locaux. Cette initiative favorise l'accès à une alimentation équilibrée tout en soutenant l'économie locale et les circuits courts. En complément, l'épicerie propose divers ateliers pour aider les bénéficiaires à adopter des habitudes alimentaires saines et durables.



① Contact

CCAS de Gaillard
Cours de la République - 74240 Gaillard
Tél : 04 50 39 67 06

FRANCE SERVICES - ALM : QUELQUES ACTUS

France services - ALM accompagne les habitants dans leurs démarches administratives et d'accès aux droits. De nombreux accompagnements sont proposés par les conseillers France services ou en lien avec des partenaires.

Parmi eux, le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF) assure des permanences les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 13 h 30 à 16 h 30. Cette association œuvre pour l'égalité femmes-hommes, l'accès au droit, l'emploi

et la lutte contre les violences sexistes. Son accueil est gratuit et confidentiel. Pour toute question liée au divorce, aux violences conjugales, au droit locatif ou encore à la vie professionnelle, un rendez-vous peut être pris au : 09 78 08 47 48.

En complément, un écrivain public vous accueille chaque mardi matin sur rendez-vous afin d'aider à la rédaction de courriers ou d'e-mails pour toutes démarches administratives.

Cet accompagnement est bienveillant et sans jugement. Contact : 04 50 92 06 74. Depuis janvier 2025, Annemasse Agglo est une zone à faibles émissions (ZFE), nécessitant une vignette Crit'Air pour circuler. France services - ALM accompagne les habitants dans leur demande de vignette en ligne, sans rendez-vous.

① Infos et inscriptions

France services - ALM
159 rue de Genève
04 50 92 06 74

COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE : UN PROJET SOLIDAIRE

Depuis 2022, la Maison de l'Habitat d'Annemasse Agglo propose un service de cohabitation intergénérationnelle mettant en relation des jeunes de moins de 30 ans avec des seniors de plus de 60 ans souhaitant partager leur logement.



En échange d'une présence bienveillante et d'une participation financière modeste, ce dispositif favorise l'entraide et la solidarité entre générations.

Pour les seniors, cette solution offre une présence rassurante et une compagnie agréable, tout en apportant un complément de revenus.

Pour les jeunes, elle permet d'accéder à un logement abordable et de partager des moments conviviaux.

À Gaillard, un couple a déjà testé l'expérience en accueillant une étudiante durant son stage, une cohabitation réussie et enrichissante pour chacun.

Rompre l'isolement tout en aidant un jeune à se loger, c'est le principe du « gagnant-gagnant » de cette initiative.

① Contact

Mélanie Zanforlini
06 22 58 89 77
cohab.interge@annemasse-agglo.fr

ATELIERS ÉQUILIBRE : BOUGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ !

Pour prévenir les chutes et garder la forme, la ville proposera dès la rentrée des ateliers équilibre dédiés aux seniors.

Organisés en partenariat avec la plateforme de prévention des chutes des filières gérontologiques, ces ateliers se dérouleront tous les vendredis de mi-septembre à fin juin (hors vacances scolaires), soit 31 séances encadrées par des professionnels. La première année est entièrement gratuite, avec un accompagnement vers des activités sportives adaptées par la suite.

① Infos et inscriptions

04 56 49 77 84



PLAN CANICULE

Le CCAS de la ville de Gaillard recense les personnes souhaitant bénéficier des services mis en place par la commune en cas d'épisodes de forte chaleur (contacts téléphoniques, visites, conseils).



Fortes chaleurs ?
Protégez-vous, hydratez-vous, si besoin appelez le CCAS au 04 50 39 67 06 !

CONSEIL DES ENFANTS : UN ENGAGEMENT CITOYEN

A la rentrée 2023-2024, les écoliers et écolières de Gaillard ont élu leur nouveau conseil des enfants. Composée de 12 jeunes élus de 8 à 11 ans, cette assemblée vise à encourager la participation citoyenne dès le plus jeune âge. Elle réunit des élèves de CM1 et CM2 des écoles du Châtelet, du Salève et des Voirons.



UNE VÉRITABLE EXPÉRIENCE DÉMOCRATIQUE.

L'élection des membres du conseil des enfants s'est déroulée au premier trimestre de l'année scolaire 2023-2024, après une véritable campagne électorale. Chaque candidat a pu réaliser une affiche et sensibiliser sur ses projets au sein de son école. À l'issue du vote, les 12 représentants ont été choisis pour un mandat de deux ans.

UN RÔLE ACTIF POUR LA VILLE.

Encadré par une personne référente du service « Éducation, jeunesse et politique de la ville », le conseil des enfants se réunit régulièrement, soit dans la salle du Conseil municipal, soit à l'extérieur à la rencontre d'acteurs locaux. L'objectif principal est de réfléchir et de proposer des actions concrètes pour améliorer la vie des enfants de Gaillard.

Après avoir découvert les coulisses des élections européennes en juin 2024 et tenu plusieurs réunions entre mai et novembre 2024, les jeunes élus ont désormais défini des thèmes prioritaires, un calendrier et des actions à mener.

Le conseil des enfants s'est engagé dans plusieurs initiatives majeures :



- Diagnostic en marchant autour des écoles : les enfants ont réalisé un état des lieux des environs scolaires du Châtelet et du Salève. Trois axes ont été étudiés : la sécurité, l'environnement

et l'aménagement urbain. Leurs observations ont été synthétisées dans un diaporama et présentées au Maire ainsi qu'aux élus concernés en avril 2025.

- Sensibilisation à l'environnement avec des boîtes à mégots distribuées aux parents à la sortie des écoles. Cette action vise à sensibiliser les familles à la pollution liée aux mégots et aux effets du tabagisme passif. Une proposition de mise en place d'une « zone sans tabac » aux abords des écoles a également été soumise au Maire.

Grâce à leur engagement, les jeunes élus prennent activement part à la vie de leur commune et vivent une première expérience citoyenne en agissant ensemble pour améliorer le bien-être collectif.



MAISON DES GÉNÉRATIONS : UN ESPACE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PARTAGE

L'EVS-Maison de quartier poursuit son engagement en faveur des habitants en proposant des permanences et des ateliers ouverts à tous et toutes, à la Maison des générations, 3 impasse des Hutins, pour se retrouver, échanger et partager un savoir-faire.

Chaque mardi après-midi, de 13 h 30 à 17 h 30, un accompagnement est proposé pour les démarches administratives de premier niveau. Les habitants peuvent ainsi bénéficier d'une aide précieuse, d'un accès à une photocopieuse, mais aussi d'un espace convivial pour échanger autour d'un café.

En parallèle, la structure info-jeunes accueille les adolescents et jeunes adultes pour les accompagner sur l'orientation scolaire ou l'insertion professionnelle : rédaction de CV, recherche de formations ou d'opportunités professionnelles. L'EVS-Maison de quartier facilite aussi la mise en place d'ateliers animés par des associations locales : un atelier couture les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois, un atelier cuisine les 1^{er} et 3^e mercredis, proposé par La Courte Echelle pour découvrir des recettes équilibrées et accessibles ; un atelier créatif par mois animé par le Conseil citoyen offre un moment de détente et d'expression artistique.

GAILLARD EN SCÈNE : UNE SOIRÉE FESTIVE ET CULTURELLE

Le mardi 17 juin 2025, à 18 h, l'Espace Louis Simon vibrera avec « Gaillard en Scène », un événement festif et culturel rassemblant les publics de l'EVS-Maison de quartier, du service Jeunesse, du centre de loisirs, du conseil des enfants et du conservatoire.



Cette belle soirée mettra en lumière le talent des jeunes habitants par le biais de performances musicales, artistiques et intergénérationnelles.

Au programme, la représentation live de l'hymne des quartiers, « Une bande de bavards », par les musiciens du conservatoire et les jeunes engagés dans le projet illustrant l'esprit de partage qui anime cet événement. La soirée sera également marquée par une lecture de poème présentée par le conseil des enfants, tandis que le centre de loisirs mutualisé se joindra à la fête en proposant des chants et des danses. Un défilé de tenues traditionnelles viendra sublimer cette rencontre en mettant

en avant la richesse culturelle et la diversité des habitants de la ville.

Les associations locales seront également présentes pour partager leur engagement et leurs initiatives avec le public. Bien plus qu'un simple spectacle, « Gaillard en Scène » est un projet inter-services ambitieux, guidé par des objectifs clairs : favoriser la médiation culturelle, renforcer la confiance en soi et l'aisance à l'oral, tout en encourageant la mixité des publics et les échanges intergénérationnels.

Ce fil conducteur s'inscrit pleinement dans le projet éducatif de territoire 2022-2025, soulignant ainsi l'importance de tisser des liens entre les différents acteurs locaux.



LE COIN DES PARENTS

**3 À 11 ANS :
INSCRIPTION ACTIVITÉS
PÉRISCOLAIRES 2025/2026
11 JUIN 2025 À 20 H**

Ouverture des inscriptions aux différentes activités périscolaires de l'année scolaire 2025-2026 sur l'Espace Citoyen Premium du 11/06 au 2/07:

- Centre de loisirs mercredi
- Accueils périscolaires matin et soir
- Restauration scolaire
- École des sports

Aucune inscription ne sera traitée en mairie.

Nous vous rappelons que le nombre de places étant limité, les inscriptions sont traitées par ordre chronologique. Une fois les places disponibles attribuées, les demandes sont placées sur liste d'attente. Nous ne pouvons pas garantir que des places se libéreront au cours de l'année scolaire. Il est donc recommandé de rechercher un autre mode de garde lorsque toutes les places sont déjà réservées. Les agents du guichet unique ne sont pas en mesure de prioriser vos demandes en cas de placement sur liste d'attente ou d'opérer des exceptions.

i Pour plus d'infos...
Contactez le guichet unique
guichetunique@gaillard.fr
04 50 39 55 57

L'ESPACE 11-17 ANS

10 rue de Vernaz - 74240 Gaillard

- Un accueil libre et gratuit du mardi au vendredi de 17 h à 18 h (heure d'hiver) et de 17 h à 19 h (heure d'été) encadré par deux animateurs.

- Des activités payantes et soumises à adhésion : pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 10 h à 18 h. En période scolaire, accueil périscolaire un vendredi sur deux de 19 h 30 à 21 h 30 ainsi que les mercredis et samedis de 14 h à 17 h.

i Renseignements...
et inscriptions au service Jeunesse 159 rue de Genève 74240 Gaillard 04 50 49 84 04 ou 06 07 35 47 92, lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h



UNE SAISON CULTURELLE EXPLOSIVE !

La saison culturelle à venir vous invite à un voyage palpitant à travers des propositions artistiques légères, audacieuses mais résolument variées. De l'humour à la danse, du théâtre aux concerts en passant par des événements singuliers et des spectacles destinés au jeune public et aux familles, cette nouvelle saison est une promesse d'évasion pour toutes les envies et toutes les générations.

Et elle commencera fort avec un concert d'ouverture gratuit qui vous transportera directement dans les années 70 et 80 avec le groupe local mythique **Mick & ses Boys**. L'humour sera à l'honneur avec des artistes incontournables comme la talentueuse **Béregère Krief**, **Booder** choucou de toutes les générations, ou encore **Nicolas Lacroix**, star des réseaux sociaux.

La palette des propositions théâtrales sera haute en couleurs. Les fans de textes classiques seront impatients de découvrir « **Don Juan** » revisité dans un mélange détonnant de texte originel et de codes urbains inspirés du rap et du hip-hop. Autre incontournable, la comédie « **Papass** » avec **Christian Vadim** et **Paul Belmondo** qui promet rires et situations incongrues. « **Ring - Variations du couple** », succès incontesté lors du dernier Festival d'Avignon et doublement nommé aux Molières 2025, plongera férocement avec humour et émotions dans les forces et les fragilités du couple. Enfin, « **Je m'appelle Georges, et vous ?** » (également nommé aux Molières), une comédie romantique avec **Mélanie Page** et **Grégory Baquet**, nous embarquera dans une folle histoire d'amour qui revisite l'univers de la bande dessinée. Les spectacles « familles » seront riches, avec des créations sensibles

et magiques. « **Papic** », un magnifique conte de marionnettes explore les relations entre un grand-père et sa petite-fille, dans un univers tendre et poétique. Le spectacle « **Ça cartonne** » invite les enfants à explorer la magie et la créativité d'un drôle de personnage dans une atmosphère surprenante. Pour vous laisser sans voix, **Sarah Schwab**, phénomène vocal unique, vous envoûtera avec son spectacle « **Du rêve à la réalité** » et ses performances vocales et ses imitations bluffantes. Du côté de la danse, préparez-vous à être emporté par « **Regarde-moi** », une exploration contemporaine de l'émotion à travers le hip-hop, la danse classique et moderne.

Des événements uniques viendront ponctuer cette saison, à commencer par le festival « **Gaillard passe au vert** », autour de la transition écologique, axé sur le thème des arbres et de la nature en ville. Nouveau cette année, « **La fête du jeu** », un événement ludique qui réunira auteurs de jeux, ateliers et animations. La magie de Noël s'invitera aussi avec « **Gaillard fête Noël** », pour un début de fêtes de fin d'année inoubliable. Chaque mois, les **Clés du Pavillon** vous offriront des concerts exceptionnels et des rendez-vous musicaux riches en émotions tandis que les conférences « **Partage du savoir** » vous permettront de rencontrer des personnalités fascinantes. Pour clore cette saison, nous accueillerons « **Frantz** », une création virtuose mêlant théâtre, mime et bruitage, une performance originale et unique.

Alors... laissez-vous emporter par la magie de cette programmation exceptionnelle !

 Programme complet et réservations sur gaillard.fr

VENDREDI 13 JUIN
À 20H
**BLANCHE-NEIGE...
OU PRESQUE**
À L'ESPACE
LOUIS SIMON



BLANCHE-NEIGE... OU PRESQUE !

Un spectacle musical détonnant !

C'est un moment d'anthologie que vous allez vivre avec « **Blanche-Neige... Ou presque !** », un spectacle musical infernal où rien ne se passe comme prévu et où les fous rires sont assurés. Imaginez une troupe de théâtre suisse, avec de la volonté mais sans le sou, qui rêve d'adapter « **Blanche-Neige** » en comédie musicale. Entre maladroites et quiproquos rocambolesques, la magie opère... ou pas ! **Blanche-Neige** se bat pour l'égalité des sexes, la méchante sorcière jongle avec son rôle de naine joyeuse, **Grincheux** devient doubleur du Prince charmant, et **Simplet...** a bien du mal avec ses répliques. Ce spectacle est un concentré de rires, où la comédie musicale rencontre l'imprévu. Un moment exceptionnel où la créativité débridée et l'humour décalé se rencontrent sur scène. « **Blanche-Neige... Ou presque !** » vous attend pour une aventure inattendue, mais toujours hilarante !

« MY WAY » : UNE SCULPTURE EN MOUVEMENT



Lors de la mise en circulation du tramway, les élus d'Annamasse Agglo et de la ville de Gaillard ont souhaité accompagner cet événement d'une démarche artistique forte, symbolisant l'identité transfrontalière du territoire.

C'est ainsi qu'à vu le jour la sculpture « **My Way** » de **Bénédicte Dubart**, installée sur le parvis proche de la place Porte de France et de la douane de Moëllesulaz. Choisie pour donner vie à ce projet, l'artiste sculptrice professionnelle de renommée internationale est originaire de Lille. Son travail, exposé dans de grandes villes comme Paris, Melbourne, Beyrouth ou San Francisco, s'inscrit dans une recherche perpétuelle du mouvement et du passage. Cette œuvre incarne la dynamique de mise en mouvement

du territoire et reflète les transformations en cours. Gaillard et Annemasse Agglo, territoires vivants et culturels, évoluent au rythme du développement des mobilités, qu'il s'agisse de la piétonnisation, des voies cyclables ou encore du renforcement des transports en commun comme le tram et le bus. Cette sculpture évoque également ces passages quotidiens entre la France et la Suisse (présents et passés). Pour l'artiste, « **My Way** » est avant tout une œuvre en mouvement. « **Le pas**, symbole du passage, définit cette sculpture au moment précis où elle franchit une frontière. Ce mouvement se répète dans l'esprit de l'observateur jusqu'à l'amener à imaginer son propre chemin. Son chemin, sa destinée, son voyage. »

SAISON CULTURELLE : LE CHOIX DE LA DIVERSITÉ

Cette année encore, les élus ont fait le choix d'une saison culturelle placée sous le signe de la diversité. Convaincus que la culture doit être accessible à tous et qu'elle joue un rôle essentiel dans la vie d'une ville, ils ont souhaité proposer une programmation mêlant des spectacles exigeants et des représentations plus légères, offrant ainsi une expérience adaptée à tous les publics.

La diversité des spectacles répond à plusieurs objectifs. D'abord, elle permet de toucher un large éventail de spectateurs, en offrant à chacun la possibilité de trouver des représentations qui lui correspondent. Certains spectacles questionnent, interpellent et invitent à la découverte d'univers artistiques singuliers. Théâtre engagé, concerts intimistes, performances contemporaines : ces propositions artistiques enrichissent la scène culturelle locale et nourrissent la réflexion des spectateurs. D'autres événements, plus légers et accessibles, apportent avant tout du divertissement et du plaisir immédiat. Ils permettent de réunir petits et grands autour d'un moment convivial, que ce soit par l'humour, la musique ou des spectacles familiaux.

Cette complémentarité est essentielle. Elle garantit une culture vivante où chacun peut, selon ses envies, s'émouvoir, rire, réfléchir ou simplement passer un bon moment. En proposant une programmation variée, la ville de Gaillard affirme également sa volonté d'encourager la curiosité et l'ouverture d'esprit.

Découvrir un spectacle inattendu, s'initier à un nouvel art, sortir de ses habitudes, autant d'expériences que cette saison culturelle entend favoriser. Loin de se limiter à un public d'initiés, la culture devient ainsi un véritable espace de partage et de rencontre entre les générations et les sensibilités.

Enfin, cette diversité témoigne du dynamisme culturel de la ville. Elle valorise aussi bien les grands noms de la scène artistique que les talents émergents et les créations locales. Chaque spectacle est choisi avec soin pour garantir une programmation de qualité, où exigence artistique et plaisir du public se rencontrent. En s'adressant à tous, en proposant des événements pour les passionnés comme pour les curieux, la saison culturelle de Gaillard se veut un véritable reflet de la richesse et de la pluralité du spectacle vivant. Elle incarne une ambition forte : faire de la culture un élément important de la vie locale, un moteur de lien social et d'épanouissement.





UN NOUVEL ESPACE SPORTIF POUR TOUS

La ville s'apprête à mettre à la disposition de la population un tout nouvel espace sportif en plein air, conçu pour répondre aux besoins d'un large public et favoriser la pratique d'activités physiques accessibles à tous.

Situé de manière stratégique dans l'enceinte du stade, cet aménagement a pour ambition d'étoffer les propositions d'activités de plein air et de proximité. Ce nouvel équipement ne se limite pas à un simple lieu de détente : il sera également un complément idéal pour les sportifs. Grâce aux installations de fitness disponibles, ces derniers pourront parfaire leur entraînement et améliorer leur condition physique dans un cadre ouvert et convivial.

L'un des objectifs majeurs de cet espace est d'offrir aux jeunes fréquentant les terrains en accès libre de nouvelles opportunités de divertissement et d'activités physiques. Grâce à une variété

d'équipements adaptés, ils pourront découvrir et pratiquer d'autres disciplines sportives tout en profitant d'un agréable cadre sécurisé.

Cet équipement s'adresse à l'ensemble de la population car il est pensé pour être inclusif et adapté aux personnes à mobilité réduite. Les agrès « vélo » sont particulièrement adaptés aux besoins des seniors en leur permettant de maintenir une activité physique bénéfique pour la santé. Les éléments de street workout offriront aux passionnés de sport de plein air un lieu idéal pour leurs séances d'entraînement, favorisant ainsi les rencontres et le lien social entre pratiquants.

Enfin, cet espace ne serait pas complet sans une dimension ludique et familiale. L'installation de tables de ping-pong permettra aux habitants de profiter d'un sport convivial en extérieur. Cette initiative vise à renforcer la cohésion sociale tout en encourageant une pratique sportive accessible à tous.

Avec ce nouvel espace sportif, la ville affirme sa volonté de promouvoir une activité physique pour tous, en créant un lieu de rencontre, d'échange et de bien-être pour ses habitants. Un projet ambitieux qui promet d'animer le quotidien des sportifs comme des amateurs de loisirs en plein air !

ÉCLAIRAGE DU GYMNASE : UNE INITIATIVE POUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La ville agit face aux enjeux énergétiques. Soucieuse de réduire les consommations d'énergie du gymnase de l'Espace Louis Simon, la municipalité a sollicité la réalisation d'une étude approfondie qui a révélé que la modernisation de l'éclairage permettrait de réaliser des économies substantielles, tant sur le plan énergétique que financier, avec des gains chiffrés en milliers d'euros.

C'est ainsi que vont débuter, durant l'été 2025, les travaux de remplacement des installations lumineuses actuelles par des lampes LED. Cette nouvelle installation aura la capacité de s'adapter aux différents types d'activités du gymnase : entraînements et compétitions, prise en compte de la lumière naturelle, etc. Ce système modulable représente un véritable atout pour l'environnement, en optimisant l'éclairage en fonction des besoins réels.

RÉNOVATION DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE

Le terrain de football synthétique du complexe Salvatore Mazzeo va subir une rénovation complète en 2025.

En raison de l'utilisation croissante du terrain depuis son ouverture au grand public en 2014, le tapis est désormais usé et doit être remplacé.

Les travaux de rénovation prévoient non seulement le remplacement du terrain, mais aussi la mise aux normes actuelles, avec la reprise complète de la couche de drainage. Une nouveauté importante réside dans le remplacement du remplissage actuel, issu du recyclage de pneus, par un composant naturel, tel que le liège, plus respectueux de l'environnement.

Le mobilier, incluant les lisses, cages et abris, sera également changé. Modernisé et respectueux de l'environnement, le terrain devrait être opérationnel dans le courant du mois de septembre 2025.

NAISSANCES

44 naissances depuis la parution du dernier numéro

2024/2025

- AHAMED Latifa, Yasmin
20 mai 2024
- SHALA Akil
18 novembre 2024
- FREYDIER MOUGEL Alma, Paolina
07 décembre 2024
- SECK Ndeye-Mareme
07 décembre 2024
- FRÉTIGNY MASTRANGELO Maxence, Camille, Gil
10 décembre 2024
- GUEYE Mohammed
14 décembre 2024
- DIOU Mouhamed
22 décembre 2024
- NIANG Bintou
02 janvier 2025
- BEN RHOUMA Jouheïna
09 janvier 2025
- MARTINS SILVA Yoanna, Ayanna
13 janvier 2025
- PORTET Clara, Théa
20 janvier 2025
- AZZA Salman
28 janvier 2025
- ELAGGAN Misk
14 février 2025
- TLILI Alba, Noor
17 février 2025
- RENARD NOUAIS Jamie, René
1^{er} mars 2025

MARIAGES

24 mariages depuis la parution du dernier numéro

2024/2025

- BAYART Alicia
MARPHAY Simon
16 décembre 2024
- CHOUARI Alyssa
LAAJILI Youssef
11 janvier 2025
- RACHEDI Farid
GUENINECHE Amina
08 février 2025
- PROUVENC Xavier
TOPIN Manon
15 février 2025

DÉCÈS

2024/2025

- VALLIER veuve MAZZEGA Isabelle, Colette
11 novembre 2024
- PIGUET Christophe, Grégoire
25 novembre 2024
- GIRARDIN veuve PORTA Monique, Renée
27 novembre 2024
- GRAINDORGE Gilberte, Fernande, Ernestine
04 décembre 2024
- BARONA ERAZO Carlos Humberto
07 décembre 2024
- TAIRI Skender
11 décembre 2024
- LEMOINE veuve BOUESNARD Amélie, Anna, Henriette
14 décembre 2024
- BOSSET Daniel
15 décembre 2024
- STEINER épouse GINIER Patricia
21 décembre 2024
- ZIAT Lelloucha
23 décembre 2024
- VERNEZ Claude, Marcel
25 décembre 2024
- DUNAND veuve RAMADE Marie-France
27 décembre 2024
- DA SILVA TRISTAO Maier
30 décembre 2024
- DUCROT Andrée, Marie, Josephe
04 janvier 2025
- CARPACI Stela
05 janvier 2025
- VERNERET Gérard, Ulysse, Albert
05 janvier 2025

- DAVIER Reymond, Louis, Paul
07 janvier 2025
- GELBFISZ Paulette, Myriam
09 janvier 2025
- RAMOS GOMES épouse DUSSETIER Maria, Aurélia
15 janvier 2025
- CHRISTOPHE Aline, Thérèse, Marie
24 janvier 2025
- VUILLEMIN Pascal, Jean, Michel
25 janvier 2025
- BRETEAU Madeleine, Hermine
27 janvier 2025
- MARTIN Denis, Raymond
28 janvier 2025
- MULLER Jacqueline, Marie, Jeanne
29 janvier 2025
- MOSER Hans-Jürg
02 février 2025
- MOTTE épouse BRAMARD Inès, Marie-Joseph, Ghislaine
03 février 2025
- FERNANDEZ Vincent
03 février 2025
- BENOIT veuve EVREUX Marie-Jeanne
07 février 2025
- CHRISTIN Fabrice, Guy
10 février 2025
- CHEVALIER Ginette, Jacqueline
18 février 2025
- MURGIER veuve CHRISTEN Blanche, Jeanne, Julienne
21 février 2025

- PELTIEZ Jean, Eusèbe, Hippolyte
22 février 2025
- RAILEAN veuve LATIS Olga
25 février 2025
- CERNEGA Victor
27 février 2025
- DECROUX épouse CASSONI-SCHOELLHAMMER Nicole, Marcelle, Alice
28 février 2025
- DUPRAZ-FRAIZIER Pierre, Michel
28 février 2025
- SOLIMAN HAMDAM Mohamed, Magdy, Ismail
07 février 2025
- CASSONI-SCHOELLHAMMER René, Pierre, Armand
15 février 2025
- BLACHIER veuve MERINAT Solange, Jeanne, Louise
15 février 2025
- BERTHIER veuve CHAIX Solange, Mélanie, Hélène
17 février 2025
- ANNABI Ghemel
21 février 2025
- MJOUN veuve ABBOU Chrifa
27 février 2025

* Par respect de la vie privée de chacun, ne sont mentionnées ci-dessus, que les unions des personnes et les naissances des familles ayant donné leur autorisation.

LA BILLETTERIE DE LA SAISON CULTURELLE EST ACCESSIBLE EN LIGNE
sur gaillard.fr ou à l'Espace Louis Simon.

JUIN

MARDI 03/06
CHAMPIONNAT DES CLUBS VÉTÉRANS

Boulodrome
Org : Pétanque Sportive de Gaillard

SAMEDI 07/06
CONCERT D'ÉTÉ
Espace Louis Simon
Org : Harmonie de Gaillard

01 VENDREDI 13/06 - 20H
SPECTACLE MUSICAL
BLANCHE-NEIGE... OU PRESQUE
Espace Louis Simon

DIMANCHE 15/06 - 17H
CONCERT : NUIT D'ÉTÉ
Pavillon Stéphane Hessel

02 VENDREDI 27/06 - 20H
MAGIE : SURPRISES MAGIQUES !
Espace Louis Simon
PRÉSENTATION DE LA SAISON 25-26

SAMEDI 28/06 ET DIMANCHE 29/06
PRESENTATION D'ÉLÈVES
Gymnase de l'Espace Louis Simon
Org : Le Petit Conservatoire de Danse

JUILLET

DU SAMEDI 5 AU VENDREDI 11 JUILLET
STAGE INTERNATIONAL DE DANSE
Espace Louis Simon
Org : Le Petit Conservatoire de Danse

03 DIMANCHE 13/07 - DÈS 19H
ÉVÉNEMENT : CANCAN EXPÉRIENCE
Boulodrome



SEPTEMBRE

SAMEDI 6/09 - 13H30 À 18H
FÊTE DES ASSOCIATIONS
Espace Louis Simon

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7/09
EXPOSITION DES VIEILLES MOTOS
Boulodrome
Org : Rétro Moto Club de Gaillard

04 VENDREDI 12/09 - 20H
CONCERT : MICK ET SES BOYS
Espace Louis Simon

SAMEDI 20/09
JOURNÉE DU PETIT PATRIMOINE DE GAILLARD
Pavillon Stéphane Hessel

DIMANCHE 21/09 - 17H
CONCERT : IDA PELLICCIOLI
Pavillon Stéphane Hessel

OCTOBRE

DU JEUDI 2 AU MARDI 7/10
ÉVÉNEMENT : GAILLARD PASSE AU VERT #5 ARBRE ET NATURE EN VILLE

SAMEDI 11/10
FESTIVAL « LA CAUSE DES FEMMES »
Espace Louis Simon
Org : La Cause des femmes

05 JEUDI 16/10 - 20H
HUMOUR : BERENGIÈRE KRIEF
Espace Louis Simon

SAMEDI 18/10
FÊTE DE LA COURGE
Place Irène Gubier
Org : Comité des fêtes

DIMANCHE 19/10 - 17H
CONCERT : DUO LYRA
Pavillon Stéphane Hessel

DU SAMEDI 25 AU DIMANCHE 26/10
DE 10H À 18H
FÊTE DU JEU
Espace Louis Simon

DIMANCHE 26/10 - 17H30
CONCERT - ÉGLISE
Org : Chœur et Orgues

NOVEMBRE

SAMEDI 8/11
TOURNOI DE PETANQUE
Boulodrome
Org : Association PANACH

06 DIMANCHE 16/11 - 20H
CONCERT : CHŒUR DES PAYS DU MONT-BLANC
Espace Louis Simon

07 JEUDI 27/11 - 20H
THÉÂTRE : PAPA SSS
Espace Louis Simon

DIMANCHE 23/11
LOTO DES ENFANTS
Espace Louis Simon
Org : Comité des Fêtes

DIMANCHE 30/11 - 17H30
CONCERT - ÉGLISE
Org : Chœur et Orgues

DÉCEMBRE

08 MARDI 2/12 - 20H
CONFÉRENCE : LE CERN
Espace Louis Simon

09 VENDREDI 5/12 - DÈS 16H30
ÉVÉNEMENT : GAILLARD FÊTE NOËL
Parvis de la Mairie

SAMEDI 6/12 - 20H30
CONCERT DE NOËL
Espace Louis Simon
Org : Orchestre de Gaillard

DIMANCHE 21/12 - 17H30
LA CHANSON DE GAILLARD CHANTE NOËL - ÉGLISE
Org : Chœur et Orgues

JANVIER 26

10 JEUDI 8/01 - 20H
THÉÂTRE : DOM JUAN
Espace Louis Simon

SAMEDI 10/01 - 11H
VŒUX À LA POPULATION
Espace Louis Simon

11 MERCREDI 21/01 - 11H
SPECTACLE « FAMILLE » : PAPIC
Espace Louis Simon

TRIBUNE POLITIQUE

GRUPE TRANSVERSALES

Chers habitants et habitantes de Gaillard,

Cela fait plus de 5 ans que nous sommes élus et que nous portons votre voix aux conseils municipaux ainsi qu'aux différentes commissions. Nous avons fait en sorte de le faire en bonne intelligence, sans coup d'éclat ni opposition de principe. Pour les prochaines élections, nos situations personnelles ayant évoluées, nous ne nous représenteront pas. Nous vous remercions de votre confiance et souhaitons que notre commune continue à être dynamique et pleines de projets.

Le groupe transversale.

ÉVÉNEMENT

BOULODROME (ESPACE LOUIS SIMON EN CAS DE MAUVAIS TEMPS)

CANCAN EXPÉRIENCE

DIM **13 JUILLET** 2025

DÈS 19H : AMBIANCE MUSICALE

20H30 : SPECTACLE



ENTRÉE LIBRE
Restauration & buvette



MAIRIE DE GAILLARD

Cours de la République
BP 36 - 74240 Gaillard
04 50 39 76 30

